

Chronique ovine

Moins de limaces sur les couverts pâturés par les brebis

En alternative au broyage, le pâturage des couverts végétaux par les brebis économise des heures de tracteur et du gasoil. Les charges de mécanisation et de carburant sont ainsi réduites en moyenne de 30 € par hectare (hors coût de main-d'œuvre). Cet écart est lié pour les trois quarts au matériel et pour un quart au gasoil. La réduction du temps de travail liée au broyage, en lien avec le type de broyeur utilisé, varie de 20 à 40 minutes par hectare selon les exploitations.

60 % de limaces en moins

Dans une récente étude⁽¹⁾, les limaces ont été comptées grâce à de petits tas de son de blé disposés en début de journée dans les blocs de couverts végétaux pâturés et non pâturés par les brebis. À la tombée

de la nuit, les limaces s'y retrouvent pour manger le son dont elles raffolent. Valentin Verret (Agrofîle) explique que « les comptages montrent une diminution de leur nombre de 60 % en sortie de pâturage. Les brebis les consomment vraisemblablement en même temps que les feuilles, les détruisent par piétinement, ainsi qu'une partie des œufs probablement ». Vous trouverez les résultats plus détaillés de cette étude sur idele.fr et inn-ovin.fr : « Le pâturage des couverts d'interculture : une formule gagnante ».

(1) étude Poscif pilotée par Agrofîle et financée par l'Ademe avec la participation du CIIRPO

Equipe technique ovine de Bourgogne-Franche-Comté et Laurence Sagot (Institut de l'Elevage/Ciirpo)

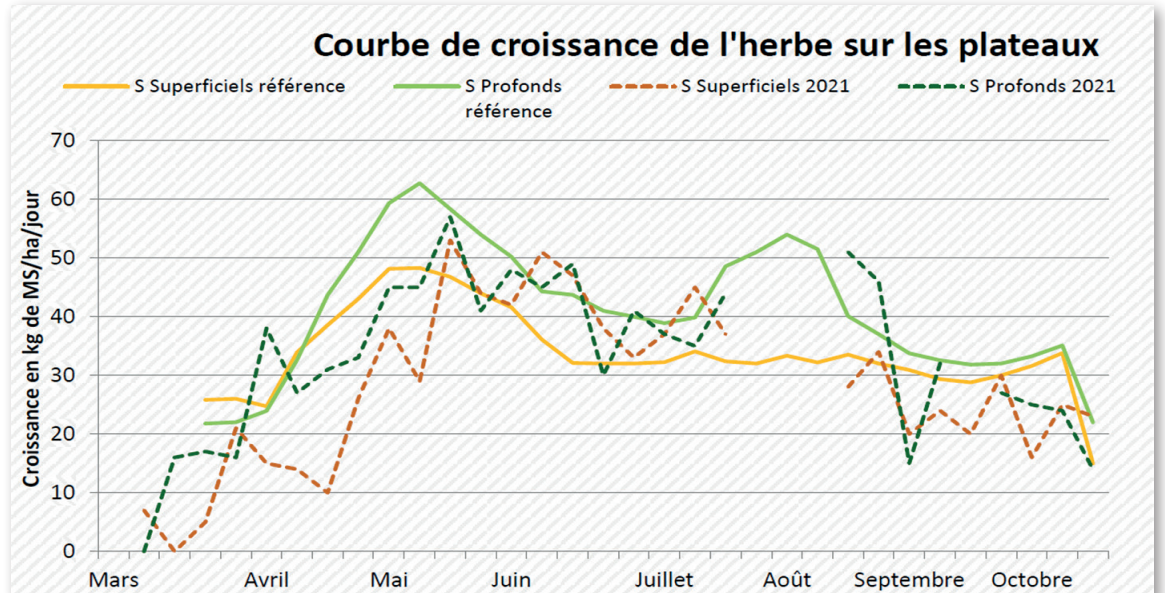


■ Une partie des limaces est consommée en même temps que les feuilles © CIIRPO.

Conseil élevage

Mesurer l'herbe, pour quoi faire ?

La bonne gestion du pâturage passe par l'ajustement de l'offre et de la demande d'herbe pour les animaux. Pour cela, il est nécessaire d'avoir des repères précis des hauteurs d'herbe.



Entre trop tard dans la parcelle, c'est risquer de créer refus et gaspillage. Et faire pâturer trop ras, c'est pénaliser la repousse d'herbe et le stock nécessaire pour le troupeau. Pour cela, l'utilisation de l'herbomètre est idéale. Ainsi, il sera retenu 12 cm pour la hauteur d'entrée et 6 cm pour la sortie. Entre craintes de sécheresse printanière et périodes très favorables, il faut constamment s'assurer que le stock fourrager soit bien pourvu.

L'alimentation au pâturage revient

donc à une gestion de flux : il faut à la fois tenir compte du stock d'herbe disponible (évalué avec l'herbomètre), de la consommation du troupeau et de la croissance de l'herbe. Depuis 12 ans, le Groupe Herbe de Franche-Comté alimente ces courbes de croissance de l'herbe au fil de la saison (de mars à octobre) grâce aux données mesurées par les éleveurs et les conseillers. Ces courbes sont publiées chaque semaine dans *La Terre de chez nous*. Cela permet entre autres de déterminer les temps de séjour dans les parcelles.

Pour simplifier les opérations d'enregistrement des mesures d'herbe, de la gestion du calendrier de pâturage et de la valorisation des parcelles, il existe un outil informatique d'aide à la décision : HappyGrass. Votre conseiller, ainsi que les spécialistes herbe de CEL 25/90, vous proposent également un accompagnement dans l'utilisation des applications HappyGrass, l'utilisation de l'herbomètre (proposé aussi à la location) et des formations de groupe. Pour que pâturage ne rime plus avec achat de fourrage...



La Mutualité Sociale Agricole de Franche-Comté

vous informe

Prévention du mal-être agricole

Suicide des agriculteurs : un nouveau dispositif « Pharan'dole » en cours de déploiement

La MSA de Franche-Comté souhaite accroître le « réseau Sentinelle » en augmentant le nombre de personnes formées au repérage et à l'accompagnement d'agriculteurs en situation de grande fragilité, via un nouveau dispositif : Pharan'dole.

La crise sanitaire, les contraintes environnementales et climatiques, la pression économique et financière, ou encore les conditions de travail avec de fortes sollicitations physiques et de larges amplitudes horaires, ont des répercussions indéniables sur l'équilibre



■ « Pharan'dole », une action pluridisciplinaire mise en place par la MSA (crédit image CCMSA).

personnel des salariés et des non-salariés agricoles. Toutes ces difficultés peuvent être la cause de stress et conduire à la dépression, voire au suicide. Longtemps tabou, le suicide est la troisième cause de mortalité chez les non-salariés, population très exposée à ce risque. Face à cet enjeu de Santé publique, un plan national d'actions contre le suicide en agriculture est décliné depuis plusieurs années dans tout le réseau MSA : partenariats, mise en place de cellules de prévention mal-être, veille collective... En plus de ces dispositifs, la MSA de Franche-Comté a mis en place depuis 2018 une action de prévention et de détection du risque suicidaire appelée « réseau Sentinelle ». Elle s'adresse aux personnes, professionnelles ou non, qui sont amenées à côtoyer fréquemment des agriculteurs, afin de les sensibiliser à la prévention du risque suicidaire. La MSA de Franche-Comté organise une formation de 3 jours (dont 2 journées consécutives) pour permettre à ces sentinelles de repérer des personnes en souffrance psychique, d'entrer en relation avec elles et de les orienter vers les ressources appropriées sur le territoire.

Soucieuse d'être toujours active et innovante en la matière, la MSA de Franche-Comté va lancer un nouveau projet d'information avec un format plus court (environ 2 h 30) intitulé « Pharan'dole ». L'intérêt de cette formule allégée est de permettre aux personnes ne pouvant pas se libérer trois jours pour suivre la formation Sentinelle, d'avoir les bases au repérage de la crise suicidaire et savoir comment réagir dans pareille circonstance. « Pharan'dole » est une action élaborée en étroite collaboration avec les services d'Action Sanitaire et Sociale, de prévention, de Santé au travail et de communication. L'animation est réalisée conjointement entre un travailleur social, un médecin du travail, et/ou une infirmière en Santé au travail et un conseiller en prévention. La MSA écoute, entend et agit grâce à ses élus proches de leur territoire. Nous avons tous un rôle à jouer !

Vous êtes élu de la MSA Franche-Comté ou ressortissant agricole et ce sujet vous intéresse ?
Inscrivez-vous par téléphone au 06 74 18 58 08 ou par mail fritsch.nadege@franchecomte.msa.fr

EN BREF

AGRI'ÉCOUTE
SERVICE D'ÉCOUTE 24H/24 ET 7J/7
DÉDIÉ AU MONDE AGRICOLE ET RURAL

09 69 39 29 19*
agriecoute.fr

*prix d'un appel local

Agri'écoute à l'écoute des adhérents MSA

Agri'écoute fait partie des offres les plus connues de la MSA par ses adhérents. Il s'agit d'un dispositif sécurisé, en ligne et téléphonique (coordonnées ci-dessus) qui a pour objectif de répondre à tout type de situation de détresse. Des psychologues cliniciens diplômés, spécifiquement formés à la gestion du mal-être et aux situations de crise suicidaire, répondent aux adhérents MSA qui ressentent le besoin d'évoquer leurs difficultés. La plateforme sécurisée agriecoute.fr est accessible via des identifiants identiques pour tous :
• Identifiant monespaceagriecoute
• Mot de passe agriecoute
Elle permet de chatter en direct avec un psychologue, de prendre rendez-vous pour un entretien avec lui, de consulter des fiches et conseils sur la santé mentale. L'anonymat est conservé dans le cadre de l'accompagnement, il peut être levé avec l'accord de l'adhérent et en vue de faire le lien avec la MSA et la cellule pluridisciplinaire de prévention du mal-être.

Retrouvez toutes les informations sur le service agri'écoute sur <https://franchecomte.msa.fr/lfp/agri-ecoute>